

SURVEILLANCE DU GEL/DÉGEL

POURQUOI

La date d'apparition de la couverture de glace et sa durée peuvent nous fournir des **renseignements précieux sur la santé du bassin versant, particulièrement dans le contexte des changements climatiques**, puisque les cycles de gel et de dégel sont étroitement liés aux changements de température de l'air et de l'eau.

Enregistrer la date à partir de laquelle un plan d'eau est couvert d'une épaisse couche de glace (gel) et la date à partir de laquelle il est complètement libre de glace (dégel) est **essentiel pour déterminer s'ils surviennent à un moment normal ou attendu** d'une année donnée.

Les cycles de gel/dégel influencent également l'apport en sédiments et en nutriments, et servent de **signaux biologiques importants** pour certaines espèces. En effet, l'apparition de la glace déclenche des comportements comme l'hibernation (ou des comportements apparentés), tandis que le dégel signale le début de la saison du frai ou de la recherche intensive de nourriture.



QUAND

Le gel se produit en hiver lorsque la température se maintient en dessous du point de congélation pendant une période prolongée. Il n'est pas rare que le gel arrive en décembre, mais on peut le voir dès novembre dans les petits cours d'eau des régions plus au nord. **Le dégel survient habituellement au printemps**, la fonte définitive ayant généralement lieu entre la fin mars et le début mai. Comme le gel, il peut varier considérablement selon la superficie, le débit et la latitude d'un plan d'eau donné.

OÙ

Tout plan d'eau du bassin versant, y compris les lacs, les ruisseaux, les baies et les tronçons de la rivière qui sont reconnus pour geler en hiver.



Ottawa RIVERKEEPER®
GARDE-RIVIÈRE des Outaouais

SURVEILLANCE DU GEL/DÉGEL

COMMENT

Étape 1 : Observer

- Au début de l'hiver (gel) et au printemps (dégel), visiter fréquemment le plan d'eau (chaque jour si possible) pour observer les conditions de gel.
- Continuer de surveiller le site pendant plusieurs jours après avoir remarqué les conditions de gel ou de dégel, afin de s'assurer que ces conditions persistent. Cette étape est particulièrement importante si les températures sont encore considérablement variables.

Étape 2 : Identifier

- On parle de **gel** à partir du moment où un plan d'eau devient entièrement couvert d'une couche de glace uniforme d'une épaisseur d'environ 6 pouces.
 - Pour des raisons de sécurité, estimer l'épaisseur de la glace s'il n'est pas possible de la mesurer. **NE PAS tester l'épaisseur de la glace en tentant de marcher ou de patiner dessus.**
- Il est question de **dégel** à partir du moment où la glace d'un plan d'eau a complètement disparu.
 - Il peut rester de petits morceaux de glace flottants, mais pas de couvertures de glace ou de masses de glace suffisamment grandes pour empêcher la navigation.



Gel



Conditions de gel/dégel non atteintes



Dégel

Étape 3 : Rapporter

- Noter la première journée où les conditions décrites ci-dessus ont été atteintes, et faire parvenir cette date en plus de l'emplacement (y compris les coordonnées GPS si possible) et une photo à Garde-rivière des Outaouais en utilisant l'une des méthodes suivantes :
 - remplir le formulaire de soumission à garderivieredesoutaouais.ca/rapports-des-gels-degels
- Si le plan d'eau gèle et fond à de multiples reprises durant la saison avant que les conditions de gel ou de dégel ne se maintiennent, rapporter toutes les observations au cours de la saison et les dates associées à ces événements.

CONTACT

Soumettre une observation : garderivieredesoutaouais.ca/rapports-des-gels-degels
Questions : cbm@garderiviere.ca; l'objet du courriel doit inclure le mot « glace ».